



Le 07 juillet 2015,

Chers parents,

Voici, comme à l'accoutumée, des informations utiles qui vous permettront d'aborder la nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions.

1. Rentrée scolaire :

Tout d'abord, voici les horaires de la semaine du lundi au vendredi : **8h50 -12h 13h55- 16h30.**

Le mercredi matin (tous les mercredis seront travaillés) : **8h50 – 11h 40** (ceci afin de faciliter le stationnement des familles devant l'école avant la sortie du collège et l'arrivée des cars).

Garderie habituelle du mercredi jusqu'à 13h.

La **rentrée** est prévue pour le Primaire et la Maternelle (sauf les enfants de 2 ans) le

mardi 1er septembre 2015 à 8h50

Les enfants de **PS, MS, GS** seront accueillis dans le hall de la Maternelle, **entrée** par le portillon près du terrain de basket.

Du **CP** au **CM2**, les listes seront affichées contre les murs des cloîtres, **entrée** par le grand portail du collège.

Tous les élèves arriveront avec leurs fournitures dans le cartable (liste des fournitures+ forfait cahiers joints à ce courrier).

Enfants de 2 ans, nés en 2013 : lundi 7 septembre 2015 à 8h50, afin de faciliter leur premier contact avec l'école.

2. Réception des livres :

Les manuels scolaires distribués dans la journée seront couverts et étiquetés pour le jeudi 3 septembre. Les élèves sont responsables des livres qui leur sont confiés. En cas de perte, de vol ou de détérioration, ils seront facturés à la famille.

3. Papiers administratifs :

Ils seront distribués dès le jour de la rentrée, collés dans le cahier de liaison et devront être complétés et signés **pour le jeudi 3 septembre. ATTENTION à ramener la fiche d'autorisation de diffusion photo pour le 3 septembre : venue du photographe ce jour-là SAUF pour les PS et TPS(3 et 2ans) : le photographe viendra spécialement pour eux courant 2^{ème} trimestre.**

4. La sortie primaire se fait par le portillon situé face à la maternelle. Attention ! de 16h30 à 16h50 le soir.

A partir de 16h50, tout enfant restant sera obligatoirement conduit à la garderie ainsi que de 12h à 12h15 le mercredi.

Toujours le mercredi, les enfants qui mangent à la cantine seront récupérés au secrétariat à **13h au plus tard.**

5. Les études et la garderie :

2 études surveillées (de 16h45 à 17h45) par une enseignante et un personnel d'encadrement, sont mises en place : une pour le CP/CE1/CE2 et une pour le CM1/CM2. A partir de 17h45, les enfants passent en garderie jusqu'à **19h, heure de fermeture de l'établissement (D'avance MERCI de veiller à ne pas dépasser cet horaire)...**

6. Aménagement du temps scolaire :

24h de classe (+1h de catéchèse) et 1h d'activité pédagogique complémentaire (APC) en petits groupes pour les élèves ayant besoin d'une aide ponctuelle (en principe : 2fois 30mn le lundi et le jeudi de 12h à 12h30).

Tous les jours sont travaillés y compris le mercredi matin sauf 1 mercredi vaqué par mois.

Mercredis vaqués du 1^{er} trimestre : 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre (formation), 2 décembre 2015. Garderie jusqu'à 13h.

7. Vacances de TOUSSAINT : du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2015 au matin.

Vacances de NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier 2016 au matin.

8. Quelques points importants :

En cas d'**absence**, il est IMPERATIF de prévenir l'établissement, par téléphone. **En PRIMAIRE, justifiez l'absence de votre enfant PAR UN MOT ECRIT.**

Pour tout **retard**, accompagnez votre enfant ou écrivez un mot.

MARQUEZ les vêtements de vos enfants.

Chewing-gum, bonbons : par mesure d'hygiène, ils sont interdits.

Concernant le **goûter** : à la maternelle, GS/CP, CP, CE1 et CLIS : goûter du matin commun, fourni par l'établissement pour la somme forfaitaire de 8€ par mois. Pour les autres classes, prévoir un en-cas.

Repas : la mensualisation se met en place et un acompte vous sera demandé à la rentrée en fonction du nombre de repas que votre enfant prendra dans la semaine.

Pour les parents qui souhaitent donner un peu de leur temps, il leur est possible :

- d'animer un groupe de **catéchèse**, nous contacter dès la rentrée.
- d'accompagner ou aider à encadrer un groupe d'enfants en déplacement extérieur (*prendre contact avec l'enseignant de votre enfant ou la Directrice*).
- d'aider les parents de l'Association des Parents d'Elèves(A.P.E.L.) dans leurs activités (*prendre contact avec Mme VIGNERON, Présidente de l'A.P.E.L.*).

9. **Voici l'organisation des classes pour la rentrée :**

TPS/PS , PS, MS , GS, GS/CP , CP , CE1, CE1/CE2 , CE2, CE2/CM1, CM1 , 2 classes de CM2, 1 regroupement d'adaptation et 1 CLIS.

L'équipe enseignante est quasiment la même. Seule Mme BONNEFOIS nous quitte après 26 années passées dans l'école pour commencer une retraite que nous lui souhaitons très heureuse.

Les dates de réunions de classes vous seront communiquées début septembre.

| |
|--|
| <p>Notre école souhaite accompagner chacun de vos enfants dans sa propre performance tant dans le domaine des apprentissages que sur le plan éducatif. L'équipe pédagogique seule ne peut réussir. Votre participation et votre soutien nous sont nécessaires pour que Sainte Foy continue à assurer sa mission auprès des enfants.</p> |
|--|

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous un bel été , riche de beaux souvenirs en famille ou ailleurs...

La Directrice,
M.J. Stuijk.